

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

SAXO BANK A/S

Société de droit étranger au capital de 75 207 449 DKK
Siège social : PHILIP HEYMANS ALLE 15, 2900 HELLERUP DANEMARK
Succursale en France : 10 rue de la Paix, 75002 Paris
980 884 084 Inscrite au R.C.S PARIS

Comptes annuels au 31 décembre 2025
approuvés par l'assemblée générale du 29 avril 2026

Compte de résultat

Millions DKK	Note	2025	2024
Revenus d'intérêts	1.1	3 394	4 089
Charges d'intérêts	1.2	-1 299	-2 111
Produit d'intérêt net		2 095	1 978
Produits des frais et commissions	1.3	3 280	2 776
Charges de frais et commissions	1.4	-2 596	-2 131
Intérêts, commissions et frais nets		2 779	2 623
Ajustements de prix et de taux de change	1.5	1 234	1 090
Résultat d'exploitation		4 013	3 713
Autres revenus	1.6	129	42
Frais de personnel et charges administratives	1.7	-2 633	-2 405
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur	2.4	-572	-483
Autres charges	1.8	-387	-4
Charges de dépréciation des actifs financiers, etc.		1	3
Résultat des filiales et des participations dans des entreprises associées		354	370
Bénéfice avant impôt		904	1 236
Impôt	1.9	-358	-221
Bénéfice net		547	1 015
Attribuable à :			
Réserve de mise en équivalence		292	-166
Bénéfices non répartis		-273	64
Dividendes déclarés et payés		487	1 080
Détenteurs de fonds propres additionnels de catégorie 1		41	36
Bénéfice net		547	1 015

Etat du résultat global

Millions DKK	Note	2025	2024
Bénéfice net		547	1 015
Autres éléments du résultat global			
Autres éléments du résultat global des filiales, nets d'impôt		4	-16
Total net, qui ne sera pas reclassé en résultat au cours des exercices ultérieurs		4	-16
Ajustements de taux de change sur les entités étrangères		-173	63
Couverture des investissements nets dans des entités étrangères		176	-67
Gain/perte de juste valeur sur les couvertures de flux de trésorerie		-20	-8
Couverture des flux de trésorerie transférée au compte de résultat		22	7
Reclassement au compte de résultat en conséquence de la cession ou de la liquidation d'entités étrangères			
Impôt	1.9	-20	18
Total net, susceptible d'être reclassé en résultat au cours des exercices ultérieurs		-15	13
Total des autres éléments du résultat global		-11	-3
Total du résultat global		536	1 012
Attribuable à :			
Réserve de mise en équivalence		233	-169
Réserve de couverture		1	-0
Bénéfices non répartis		261	1 145
Détenteurs de fonds propres additionnels de catégorie 1		41	36
Total du résultat global		536	1 012

¹⁾ Le reclassement au compte de résultat comprend les ajustements de change et les opérations de couverture y afférentes.

L'impôt lié aux reclassements est présenté séparément sur le poste d'impôt.

Etat de la situation financière

Millions DKK	Note	2025	2024
Actifs			
Caisse et dépôts à vue auprès des banques centrales		34 171	34 549
Créances sur les établissements de crédit et les banques centrales	2.1	2 286	3 450
Prêts et autres créances évalués au coût amorti	2.2	4 240	3 193
Obligations au coût amorti	2.3	37 235	29 574
Titres de créance		5 498	3 950
Participations dans des filiales destinées à la vente		-	70
Investissements dans les filiales		3 033	2 904
Participations dans des entreprises associées		16	-
Actifs incorporels	2.4	2 712	2 813
Terrains et constructions	2.4	289	340
Autres actifs corporels	2.4	110	113
Actifs d'impôt exigible		21	188
Passifs d'impôt différé	2.5	0	0
Autres actifs	2.6	11 869	11 922
Charges payées d'avance		210	197
Total des actifs		101 689	93 263

Millions DKK	Note	2025	2024
Passifs			
Dettes envers les établissements de crédit et les banques centrales	2.7	5 755	4 791
Dépôts	2.8	75 438	70 434
Passifs d'impôt exigible		110	53
Autres passifs	2.9	11 291	8 764
Dettes totales		92 595	84 042
Passifs d'impôt différé	2.5	75	164
Autres provisions		52	113
Total des provisions		127	277
Dettes subordonnées	2.10	2 714	2 679
Capitaux propres			
Capital social		74	74
Réserve de prime d'émission		996	996
Réserve de mise en équivalence		1 882	1 593
Réserve de couverture		1	-0
Bénéfices non répartis		2 844	3 150
Actionnaires de Saxo Bank A/S		5 797	5 813
Fonds propres additionnels de catégorie 1		456	452
Total des capitaux propres		2.11	6 253
Total du passif et des capitaux propres		101 689	93 263

Etat des variations des capitaux propres

Millions DKK

	Capital social	Réserve de prime d'émission	Réserve de mise en équivalence	Réserve de couverture	Bénéfices non répartis	Dividende proposé	Total	Fonds propres additionnels de catégorie 1	Total
2025									
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	74	996	1 594	-0	3 150	-	5 813	452	6 266
Bénéfice net	-	-	292	-	214	-	506	41	547
Autres éléments du résultat global									
Ajustements de taux de change sur les entités étrangères	-	-	-173	-	-	-	-173	-	-173
Couverture des investissements nets dans des entités étrangères	-	-	176	-	-	-	176	-	176
Gain/perte de juste valeur sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-20	-	-	-20	-	-20
Couverture des flux de trésorerie transférée au compte de résultat	-	-	-	22	-	-	22	-	22
Reclassements liés aux cessions ou à la liquidation d'entités étrangères	-	-	-46	-	47	-	1	-	1
Autres éléments du résultat global des filiales, nets d'impôt	-	-	4	-	-	-	4	-	4
Impôt	-	-	-20	-0	-	-	-20	-	-20
Total du résultat global	-	-	233	1	261	-	495	41	535
Opérations avec les propriétaires									
Emission de capital supplémentaire de catégorie 1 ¹⁾	-	-	-	-	-5	-	-5	448	443
Remboursement de capital supplémentaire de catégorie 1	-	-	-	-	-	-	-	-448	-448
Paiements d'intérêts sur le capital supplémentaire de catégorie 1	-	-	-	-	-	-	-	-37	-37
Dividendes déclarés et payés	-	-	-	-	-487	-	-487	-	-487
Paiements fondés sur des actions	-	-	-3	-	-16	-	-19	-	-19
Capitaux propres au 31 décembre	74	996	1 823	1	2 903	-	5 797	456	6 253

¹⁾ Les coûts de transaction de 5 millions DKK sont déduits des bénéfices non distribués

Millions DKK

	Capital social	Réserve de prime d'émission	Réserve de mise en équivalence	Réserve de couverture	Bénéfices non répartis	Dividende proposé	Total	Fonds propres additionnels de catégorie 1	Total
2024									
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	74	996	1 761	-	3 076	-	5 907	452	6 360
Bénéfice net	-	-	166	-	1 144	-	978	36	1 015
Autres éléments du résultat global									
Ajustements de taux de change sur les entités étrangères	-	-	61	-	2	-	63	-	63
Couverture des investissements nets dans des entités étrangères	-	-	-66	-	-2	-	-67	-	-67
Gain/perte de juste valeur sur les couvertures de flux de trésorerie	-	-	-	-8	-	-	-8	-	-8
Couverture des flux de trésorerie transférée au compte de résultat	-	-	-	7	-	-	7	-	7
Autres éléments du résultat global des filiales, nets d'impôt	-	-	-16	-	-	-	-16	-	-16
Impôt	-	-	17	0	0	-	18	-	18
Total du résultat global	-	-	-169	-0	1 145	-	975	36	1 012
Opérations avec les propriétaires									
Paiement d'intérêts de catégorie 1	-	-	-	-	-	-	-	-36	-36
Dividendes déclarés et payés	-	-	-	-	-1 080	-	-1 080	-	-1 080
Paiements fondés sur des actions	-	-	1	-	9	-	9	-	9
Capitaux propres au 31 décembre	74	996	1 594	-0	3 150	-	5 813	452	6 266

Etat du capital

Millions DKK	Note	2025	2024
Fonds propres de catégorie 1			
Capitaux propres au 31 décembre		5 797	5 813
Actifs incorporels		-2 493	-2 092
Passifs d'impôt différé, actifs incorporels		144	200
Passifs d'impôt différé		-0	-0
Ajustements de l'évaluation prudente		-28	-23
Capitaux propres ordinaires de catégorie 1		3 419	3 898
Fonds propres additionnels de catégorie 1	2.11	456	448
Total des fonds propres de catégorie 1		3 876	4 346
Fonds propres de catégorie 2	2.10	789	740
Dette subordonnée		789	740
Total des fonds propres de catégorie 2			
Total des fonds propres		4 655	5 086
Montants d'exposition au risque			
Risque de crédit		11 152	10 812
Risque de marché		1 058	786
Risque opérationnel		8 967	6 734
Total des montants d'exposition au risque		21 177	18 332
Ratios de fonds propres			
Capitaux propres ordinaires de catégorie 1 - Ratio de fonds propres		16,1 %	21,3 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1		18,3 %	23,7 %
Total du ratio de fonds propres		22,0 %	27,7 %

Le total des fonds propres est calculé conformément au Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR).

Le Rapport sur les risques 2025 non audité contient des informations supplémentaires sur l'évaluation des fonds propres réglementaires. Il est disponible à l'adresse suivant : www.home.saxo/about-us/icaap-and-risk-reports.

Notes

1 Compte de résultat

Millions DKK	2025	2024
1.1. Produits des intérêts		
Etablissements de crédit et banques centrales	855	1 473
Prêts et autres créances évalués au coût amorti	253	247
Obligations au coût amorti	824	620
Instruments financiers dérivés	1 462	1 749
Total des produits d'intérêts	3 394	4 089
1.2 Charges d'intérêts		
Etablissements de crédit et banques centrales	-59	-67
Dépôts	-1 043	-1 796
Obligations de premier rang non préférentielles	-96	-68
Titres subordonnés de catégorie 2	-46	-75
Instruments financiers dérivés	-49	-101
Intérêts sur contrats de location	-1	-2
Autre charge d'intérêt	-6	-2
Total des charges d'intérêts	-1 299	-2 111
1.3 Produits des commissions et honoraires		
Trading de titres et d'instruments financiers dérivés	3 189	2 669
Commission de gestion d'actifs	11	36
Autres revenus des frais et commissions	3 280	2 776
Total du produit des honoraires et commissions		
1.4 Charges des commissions et honoraires		
Trading de titres et d'instruments financiers dérivés	2 596	-2 131
Total des charges d'honoraires et de commissions	2 596	-2 131

Millions DKK	2025	2024
1.5 Ajustement des prix et taux d'intérêt		
Titres de créance	938	165
Change	1 045	816
Instruments financiers dérivés ¹⁾	-749	108
Total des ajustements de prix et de taux de change	1 234	1 090

¹⁾ A l'exception des opérations de change.

Des titres cotés sont utilisés pour couvrir, sur le plan économique, les expositions sur les CFD sur actions individuelles émis par Saxo Bank A/S. Par conséquent, les ajustements de la juste valeur des titres cotés sont, dans une large mesure, compensés par les ajustements de la juste valeur des CFD comptabilisés en instruments financiers dérivés.

1.6 Autres produits		
Plus-value de la cession d'entreprises	89	5
Autre	40	37
Total des autres produits	129	42
1.7 Frais de personnel et charges administratives		
Frais de personnel	-1 278	-1 171
Dépenses administratives	-1 355	-1 234
Total des frais de personnel et des charges administratives	-2 633	-2 405
1.7.1 Charges de personnel		
Salaires	-1 117	-1 063
Paielements fondés sur des actions	-31	-9
Régimes à cotisations définies	-112	-106
Charges de sécurité sociale et cotisation des employeurs en matière de services financiers	-172	-161
Frais de personnel transférés au poste Logiciels en cours de développement	153	167
Total des frais de personnels	-1 278	-1 171
Nombre d'employés en équivalent temps plein (moyenne)	1 155	1 086

La rémunération du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que la description des paiements fondés sur des actions sont présentées dans la note 2.3 – Rémunération de la direction et des autres preneurs de risques significatifs, et dans la note 2.4 – Paiements fondés sur des actions, des états financiers consolidés.

Millions DKK	2025	2024
1.7.2 Rémunération des autres preneurs de risques importants		
Salaires et autre rémunération	-92	-106
Rémunération variable	-9	-15
Paielements fondés sur des actions	-10	-3
Rémunération totale des autres preneurs de risques significatifs	-111	-125
Nombre d'autres preneurs de risques importants à la fin de l'exercice	43	45

Saxo Bank A/S ne détient aucune obligation en matière de retraite envers les preneurs de risques significatifs, leurs régimes de retraite étant des régimes à cotisations définies. La rémunération variable est déterminée conformément à la politique de rémunération du Groupe Saxo Bank. Elle est fondée sur la performance de la personne concernée. Certains preneurs de risques significatifs participent au programme de bons de souscription décrit dans la note 2.4 – Paiements fondés sur des actions des états financiers consolidés.

Le Rapport relatif à la rémunération 2025 du Groupe Saxo Bank contient des informations détaillées sur la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction générale. En outre, il fournit des informations complémentaires concernant les preneurs de risques significatifs.

Le rapport relatif à la rémunération est disponible sur www.home.saxo/about-us/investor-relations.

1.8 Autres charges

Les autres charges comprennent principalement une amende administrative de 313 millions DKK reçue le 23 janvier 2026 à l'issue de l'inspection menée par l'Autorité danoise de surveillance financière (FSA) en 2023. En mai 2023, la FSA danoise a effectué une inspection auprès de Saxo Bank A/S portant sur la lutte contre le blanchiment d'argent. L'inspection n'a révélé aucun cas ni indice de blanchiment d'argent. A l'issue de cette inspection, Saxo Bank A/S a reçu 12 mises en demeure. Toutes ces mises en demeure ont depuis été clôturées, ce que la FSA danoise a confirmé en novembre 2024.

Millions DKK	2025	2024
1.9 Impôt sur les bénéfices		
Taux d'imposition effectif		
Bénéfice avant impôt	904	1 236
Impôt calculé au taux d'imposition danois de 26,0 %	-235	-321
Effet des taux d'imposition dans les juridictions étrangères	2	2
Imposition des sociétés étrangères contrôlées (SEC)	-5	-6
Charges non déductibles fiscalement et produits non imposables, net	-111	4
Retenue à la source et autres impôts	-8	-4
Effet fiscal du résultat des filiales et des participations dans des entreprises associées	92	-4
Impôt lié au reclassement des autres éléments du résultat global	-26	-
Ajustements d'impôt des exercices précédents, nets	-66	8
Total de l'impôt comptabilisé en résultat	-358	-221
Taux d'imposition effectif	39,5 %	17,9 %

Impôt de l'exercice	Compte de résultat	Autres éléments du résultat global	Total du résultat global
2025			
Impôt exigible	-355	-46	-401
Variation de l'impôt différé pour l'exercice	97	-	97
Retenue à la source et autres impôts	-8	-	-8
Impôt lié au reclassement des autres éléments du résultat global	-26	26	-
Ajustements d'impôt des exercices précédents, nets	-66	-	-66
Total de l'impôt pour l'exercice	-358	-20	-378
2024			
Impôt exigible	-231	18	-214
Variation de l'impôt différé pour l'exercice	6	-	6
Retenue à la source et autres impôts	-4	-	-4
Ajustements d'impôt des exercices précédents, nets	8	-	8
Total de l'impôt pour l'exercice	-221	18	-204

Millions DKK	Poste comptabilisé avant impôt	Impôt	Net d'impôt
1.9 Impôt sur les bénéfices			
2025			
Ajustements de taux de change sur les entités étrangères	-173	-	-173
Couverture des investissements nets dans des entités étrangères	176	-46	130
Gain/perte de juste valeur sur les couvertures de flux de trésorerie	-20	5	-15
Couverture des flux de trésorerie transférée au compte de résultat	22	-6	16
Reclassement au compte de résultat en conséquence de la cession ou de la liquidation d'entités étrangères	1	26	27
Autres éléments du résultat global des filiales, nets d'impôt	4	-	4
Total de l'impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	9	-20	-10
2024			
Ajustements de taux de change sur les entités étrangères	63	-	64
Couverture des investissements nets dans des entités étrangères	-67	18	-50
Gain/perte de juste valeur sur les couvertures de flux de trésorerie	-8		2
Couverture des flux de trésorerie transférée au compte de résultat		7	-2
Autres éléments du résultat global des filiales, nets d'impôt	-16	-	16
Total de l'impôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	-21	18	-3

2 Etat de la situation financière

Millions DKK	2025	2024
2.1 Créances sur les établissements de crédit et les banques centrales		
Dépôts à vue auprès des établissements de crédit	1 810	2 977
Dépôts de réserve obligatoire auprès des banques centrales	477	473
Total des créances sur les établissements de crédit et les banques centrales	2 286	3 450

Les dépôts de réserve obligatoire ne peuvent pas être retirés librement.

Aucune garantie n'a été reçue au titre des créances sur les établissements de crédit au 31 décembre 2025 ni au 31 décembre 2024.

Les créances sur les établissements de crédit et les banques centrales sont principalement notées AAA-A. Les notations de crédit sont fondées sur celles de Standard & Poor's.

2.2 Prêts, autres créances au coût amorti et garanties Par échéance :

Prêts à vue, filiales	560	247
Prêts à vue, prêts garantis par des titres (prêts sur marge)	3 572	2 801
De 1 à 5 ans, filiales	108	146
Garanties, filiales	237	311
Garanties	85	39
Total des prêts et autres créances évalués au coût amorti et des garanties	4 562	3 544
Prêts, autres créances et garanties par secteur		
Finance et assurance	2 007	1 140
Activités immobilières	132	187
Autre	171	98
Total du secteur entreprise	2 310	1 424
Clients privés (particuliers)	2 252	2 119
Total des prêts, autres créances et garanties par secteur	4 562	3 544

Millions DKK	2025				2024			
2.3 Obligations au coût amorti	Obligations couvertes	Obligations d'Etat ¹⁾	Autres obligations	Total	Obligations couvertes	Obligations d'Etat ¹⁾	Autres obligations	Total
Obligations au coût amorti	16 966	18 182	1 902	37 051	12 520	16 900	-	29 421
Intérêts accrus				235				166
Ajustement de juste valeur en conséquence de la comptabilité de couverture ²⁾				-51				-12
Total				37 235				29 574

¹⁾ Les obligations d'Etat comprennent les obligations supranationales.

²⁾ Saxo Bank A/S utilise des swaps de taux d'intérêt afin de gérer le risque de taux sur une partie des obligations au coût amorti, voir la note 2.12 Comptabilité de couverture.

Les obligations garanties et autres obligations sont notées AAA-AA. Les obligations d'Etat sont notées AAA-A. Les notations de crédit sont fondées sur celles de Standard & Poor's et Moody's

La juste valeur des obligations au coût amorti s'élevait à 37 311 millions DKK au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 : 29 516 millions DKK). La juste valeur est déterminée sur la base des cours cotés lorsque les titres sont négociés sur un marché actif. En ce qui concerne les obligations sécurisées dont les prix cotés ne sont pas considérés comme représentatifs de la juste valeur de marché, l'évaluation est basée sur une cotation fournie par l'intervenant principal du marché.

Millions DKK

2.4 Actifs incorporels et corporels

	Actifs incorporels					Actifs corporels			
	Goodwill	Logiciel en cours de développement	Logiciels développés et achetés	Relations avec les clients	Total	Terrains et constructions	Autres équipements et installations	Droits d'utilisation d'actifs	Total
2025									
Coût au 1 ^{er} janvier	1 519	145	4 080	375	6 119	428	467	62	957
Ajouts	-	413	-	-	413	-	3	1	4
Transfert du développement interne	-	-471	429	-	-41	-	41	-	41
Cessions	-0	-4	-3	-7	-14	-	-17	-13	-31
Ajustement des taux de change	9	-	0	1	9	1	-1	-0	0
Coût au 31 décembre	1 527	84	4 506	369	6 486	429	493	49	971
Amortissement, dépréciation et perte de valeur au 1 ^{er} janvier	-173	-	-2 929	-204	-3 305	-88	-378	-37	-503
Amortissement et dépréciation	-	-	-431	-36	-467	-20	-38	-10	-67
Dépréciation	-	-4	-2	-	-6	-32	-0	-	-32
Cessions	-	4	3	-	7	-	17	13	30
Ajustement des taux de change	-2	-	-0	1	-1	-0	1	-0	0
Amortissement, dépréciation et perte de valeur au 31 décembre	-175	-	-3 359	-240	-3 774	-140	-399	-34	-573
Valeur comptable au 31 décembre	1 352	84	1 147	128	2 712	289	94	16	399

Pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill, voir la note 4.5 – Test de dépréciation dans les états financiers consolidés.

En 2025, Saxo Bank A/S a comptabilisé une perte de valeur de 6 millions DKK (31 décembre 2024 : 12 millions DKK) liée aux logiciels en conséquence de modifications de leur utilisation future. A la suite de cette perte de valeur, les actifs concernés ont été entièrement amortis. En outre, Saxo Bank A/S a comptabilisé une perte de valeur de 32 millions DKK (2024 : 0 million DKK) liée à l'immeuble d'Amsterdam en conséquence de vacances locatives.

Millions DKK

2.4 Actifs incorporels et corporels

	Actifs incorporels					Actifs corporels			
	Goodwill	Logiciel en cours de développement	Logiciels développés et achetés	Relations avec les clients	Total	Terrains et constructions	Autres équipements et installations	Droits d'utilisation d'actifs	Total
2024									
Coût au 1 ^{er} janvier	1 527	145	3 672	375	5 719	428	433	57	919
Ajouts	-	465	-	-	465	-	6	17	23
Transfert du développement interne	-	-464	435	-	-29	-	29	-	29
Cessions	-	-1	-27	-	-28	-	-2	-13	-15
Ajustement des taux de change	-8	-	-	0	-8	0	1	-0	1
Coût au 31 décembre	1 519	145	4 080	375	6 119	428	467	62	957
Amortissement, dépréciation et perte de valeur au 1 ^{er} janvier	-175	-	-2 584	-166	-2 924	-72	-340	-32	-443
Amortissement et dépréciation	-	-	-361	-38	-399	-16	-40	-16	-72
Dépréciation	-	-	-12	-	-12	-	-	-	-
Cessions	-	-	27	-	27	-	2	11	13
Ajustement des taux de change	2	-	-	-0	2	-0	-0	-0	-0
Amortissement, dépréciation et perte de valeur au 31 décembre	-173	-	-2 930	-204	-3 306	-88	-378	-37	-503
Valeur comptable au 31 décembre	1 346	145	1 150	171	2 813	340	89	24	453

Pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill, voir la note 4.5 – Test de dépréciation dans les états financiers consolidés.

Millions DKK	2025	2024
2.5 Actifs et passifs d'impôt différé		
Impôt différé au 31 janvier, net	-163	-162
Variation de l'impôt différé pour l'exercice	97	6
Ajustements d'impôt des exercices précédents, nets	-6	-7
Ajustement des taux de change	-2	0
Impôt différé au 31 décembre, net	-75	-163

	Passifs d'impôt différé		Passifs d'impôt différé	
	2025	2024	2025	2024
Actifs incorporels	29	34	-144	-200
Actifs corporels	13	16	-31	-51
Obligations au coût amorti	8	-	-	-2
Provisions	18	26	-	-
Autre	32	14	-	-
Total avant compensation	99	90	-173	-253
Compensation au sein des juridictions fiscales prévues par la loi	-99	-90	-99	90
Actifs et passifs d'impôt différé au 31 décembre	-0	0	-75	-163

2.6 Autres actifs

Instruments financiers dérivés présentant une juste valeur positive	11 551	11 524
Créances sur les filiales	131	227
Autres créances	187	171
Total des autres actifs	11 869	11 922

2.7 Dettes envers les établissements de crédit et les banques centrales

Dettes à vue	5 755	4 791
Total des dettes envers les établissements de crédit et les banques centrales	5 755	4 791

Aucune dette à vue n'a été déposée par des clients à titre de garantie pour des positions de négociation non réalisées des clients au 31 décembre 2025 ni au 31 décembre 2024.

Millions DKK	2025	2024
2.8 Dépôts		
Dépôts à vue	74 285	69 244
Dans les 3 mois	941	1 032
Fonds de pension	212	158
Total des dépôts	75 438	70 434

Les dépôts à vue consistaient en 3 865 millions DKK (2024 : 4 138 millions DKK) déposés à titre de garantie pour des positions de négociation non réalisées des clients au 31 décembre 2025.

2.9 Autres passifs

Instruments financiers dérivés présentant une juste valeur négative	9 293	7 888
Obligation de rachat de titres	1 041	302
Fournisseurs et autres charges à payer	472	162
Engagements envers le personnel	335	259
Autres obligations, y compris dettes envers les filiales	150	153
Total des autres passifs	11 291	8 764

2.10 Dette subordonnée

Obligations de premier rang non préférentielles

Saxo Bank A/S a émis des obligations de premier rang non préférentielles pour une valeur nominale de 150 millions EUR, 600 millions SEK et 500 millions NOK. Des informations détaillées sur ces obligations sont présentées dans la note 5.4 – Obligations de premier rang non préférentielles des états financiers consolidés.

La juste valeur des obligations de premier rang non préférentielles s'élevait à 1 936 millions DKK au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 : 1 934 millions DKK). Une estimation du rendement actuel exigé par le marché est utilisée pour évaluer leur juste valeur.

Titres subordonnés de catégorie 2

Saxo Bank A/S a émis des titres subordonnés de catégorie 2 pour un montant nominal de 100 millions EUR. Des informations détaillées sur ces titres sont présentées dans la note 5.3 – Dettes subordonnées des états financiers consolidés.

La juste valeur des titres subordonnés de catégorie 2 s'élevait à 793 millions DKK au 31 décembre 2025 (31 décembre 2024 : 807 millions DKK). Une estimation du rendement actuel exigé par le marché est utilisée pour évaluer leur juste valeur.

2.11 Total des capitaux propres

Au 31 décembre 2025, le capital social se composait de 73 693 899 actions (31 décembre 2024 : 73 693 899), d'une valeur nominale de 1 DKK chacune.

En août 2025, un dividende intérimaire de 6,61 DKK par action, correspondant à un dividende total de 487 116 672 DKK, a été déclaré. Aucun dividende n'est proposé au 31 décembre 2025.

Des informations détaillées sur les fonds propres additionnels de catégorie 1 sont présentées dans la note 5.2 – Fonds propres additionnels de catégorie 1 des états financiers consolidés.

2.12 Comptabilité de couverture

Saxo Bank A/S couvre son exposition au risque de change résultant des investissements nets dans des entités étrangères, le risque de change sur les obligations de premier rang non préférentielles libellées en SEK et en NOK, ainsi que le risque de taux d'intérêt sur les titres subordonnés de catégorie 2, les obligations de premier rang non préférentiels en EUR et les intérêts sur les obligations. Les informations sont présentées dans la note 8.4 Comptabilité de couverture des états financiers consolidés et concernent exclusivement les couvertures mises en place par Saxo Bank A/S.

Millions DKK	2025	2024
2.13 Engagements éventuels et autres engagements contractuels		
Garanties		
Garanties financières	85	85
Garanties émises en faveur des filiales	237	237
Total des garanties	322	322
Autres engagements contractuels	75	136
Engagements locatifs envers les filiales		
Engagements d'achat	148	312
Total des autres engagements contractuels	223	448

Dans le cadre normal de ses activités, Saxo Bank A/S est partie à certains litiges et procédures judiciaires, notamment en matière fiscale, ainsi qu'à des communications avec les autorités locales de supervision financière.

La direction évalue en permanence ces risques et leur issue probable. Elle estime que ces litiges et procédures n'auront pas d'incidence significative sur la situation financière de Saxo Bank A/S au-delà de ce qui est déjà comptabilisé dans l'état de la situation financière.

Des audits fiscaux et d'autres procédures en matière d'impôt sont en cours. La direction a estimé que la provision constituée au titre des positions fiscales incertaines non encore réglées avec les autorités fiscales locales est adéquate. Toutefois, l'obligation réelle pourrait différer et dépendra de l'issue des procédures engagées auprès des autorités fiscales concernées.

Un dialogue avec les autorités de supervision financière est en cours au sein des entités de Saxo Bank A/S. La direction a estimé que la provision constituée au titre des incertitudes liées à ces échanges est pertinente, compte tenu des informations actuellement à la disposition de Saxo Bank A/S. Toutefois, l'obligation réelle pourrait différer et dépendra des décisions prises par les autorités compétentes.

Saxo Bank A/S (anciennement BinckBank N.V.) a acquis, dans le cadre d'une acquisition réalisée en 2007, le produit Alex Bottom-Line, dans le cadre d'un accord conclu avec l'Association néerlandaise des investisseurs. Si Saxo Bank A/S résilie cet accord, elle sera tenue de verser un montant égal aux frais de conservation et aux commissions sur dividendes payés par chaque client d'Alex Bottom-Line à la signature de l'accord, en sus de tout montant supplémentaire au titre des frais de conservation et de commissions sur dividendes versés par le client au-delà de certains seuils. Il n'est pas possible d'estimer l'effet financier sur la base des informations disponibles.

Conformément à la législation danoise, Saxo Bank A/S et ses filiales danoises ont mis en place, à compter du 14 septembre 2018, un régime d'imposition consolidée de droit danois avec Geely Financials Denmark A/S. Geely Financials Denmark A/S est la société tête de groupe. Saxo Bank A/S et ses filiales danoises sont conjointement et solidairement responsables, avec Geely Financials Denmark A/S, de l'impôt sur les sociétés et des retenues à la source exigibles au Danemark sur les intérêts, redevances et dividendes des entités participant au régime d'imposition consolidée.

Millions DKK	2025	2024
2.14 Actifs déposés en garantie		
Créances sur les établissements de crédit et les banques centrales	1 524	1 875
Obligations au coût amorti	11 084	9 774
Prêts et autres créances évalués au coût amorti	560	243

Les créances sur les établissements de crédit et les obligations servent de garantie dans le cadre des opérations financières en cours avec les établissements de crédits. La demande réelle de garantie varie quotidiennement en fonction de la juste valeur des positions ouvertes à l'égard de ces établissements de crédit.

Les obligations, prêts, autres créances ainsi que les créances sur les établissements de crédit servent également de garantie dans le cadre des opérations de prêt de titres avec les clients.

3 Gestion des risques

3.1 Gestion des risques

Saxo Bank A/S est exposée à des risques, qui peuvent être classés comme suit :

Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque de perte résultant du défaut d'une contrepartie à s'acquitter des obligations contractuelles lui incombant dans le respect des conditions convenues. Saxo Bank A/S est exposée à un risque de crédit, y compris un risque de crédit de contrepartie, dans le cadre de ses activités visant à faciliter l'accès aux marchés mondiaux des capitaux pour ses clients et partenaires.

Les sources d'exposition au risque de crédit de Saxo Bank A/S sont les suivantes :

- Exposition au risque de crédit et au risque de crédit de contrepartie sur les partenaires financiers de Saxo Bank A/S (y compris les courtiers principaux) lorsque ces courtiers fournissent de la liquidité de marché sur des produits, tels que des dérivés, proposés sur les plateformes de trading
- Risque de crédit de contrepartie sur les clients lié aux opérations sur marge, lorsque Saxo Bank A/S fournit un effet de levier sur des produits dérivés (risque lié aux opérations sur marge)
- Risque de crédit sur les clients emprunteurs sur marge
- Risque de crédit sur les banques centrales et établissements de crédit recevant une partie des excédents de liquidités de Saxo Bank A/S sous forme de dépôts en espèces ainsi que risque de crédit vis-à-vis des banques correspondantes
- Risque de crédit sous forme de risque de l'émetteur lié aux investissements obligataires (avec une notation minimum « investment grade » et principalement des obligations d'Etat et hypothécaires très bien notées) financés par l'excédent de liquidité de Saxo Bank A/S

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque de perte de valeur de marché qui est la conséquence de variations des taux et des paramètres de marché affectant les valeurs, tels que les taux de change, les cours des actions, les prix des matières premières et les taux d'intérêt.

Saxo Bank A/S est un intermédiaire mondial multi-actifs qui n'effectue pas de prises de position pour compte propre. Les flux de trading générés par les clients sont exécutés et couverts automatiquement entre le client et le marché afin de réduire le risque de marché intermédiaire. Toutefois, certains risques de marché limités et principalement temporaires sont susceptibles de survenir dans le cadre des opérations de trading des clients, en conséquence de l'optimisation par Saxo Bank A/S de la couverture des transactions avec ses clients.

Risque de change

Le risque de change est le risque de pertes sur des positions en produits de change (y compris les dérivés de change et les options) résultant de variations des taux de change.

Saxo Bank A/S est exposée au risque de change dans le cadre des opérations de trading réalisées pour le compte de ses clients et des mécanismes de couverture mis en place afin de couvrir les risques liés à ces opérations. Par ailleurs, le risque de change peut également découler de la gestion et de la composition des postes du bilan. Les limites de risque de change sont définies en fonction de la disponibilité sur le marché, de la liquidité et de la volatilité des devises concernées.

Au 31 décembre 2025, l'exposition nette au risque de change s'élevait à 258 millions DKK (31 décembre 2024 : 250 millions DKK).

Risque sur actions

Le risque sur actions est le risque de pertes résultant de variations des cours des actions.

Les expositions au risque sur actions découlent des opérations de couverture des flux de trading des clients, dans le cadre desquelles des positions en actions sont détenues sur de courtes périodes. Au 31 décembre 2025, Saxo Bank A/S détenait des titres cotés à hauteur de 5 493 millions DKK (au 31 décembre 2024 : 3 945 millions DKK). L'exposition porte principalement sur des titres de grande capitalisation et très liquides, cotés sur les principales places boursières.

Toutes les positions du portefeuille ont vocation à couvrir le risque de marché lié à d'autres produits et, en conséquence, Saxo Bank A/S supporte un risque net global sur actions limité.

Au 31 décembre 2025, l'exposition nette au risque sur actions s'élevait à 1 million DKK (au 31 décembre 2024 : 3 millions DKK).

Les titres cotés sont évalués sur la base des cours cotés, voir la note 4.2 – Classification et évaluation des instruments financiers dans les états financiers consolidés.

Risque de matières premières

Le risque sur matières premières est le risque de pertes résultant de variations des prix des matières premières.

Les expositions aux matières premières sont limitées et découlent de la couverture des flux de trading des clients. Un volume restreint de risque est conservé sur certains produits pendant de courtes périodes afin d'optimiser les opérations de couverture.

Au 31 décembre 2025, l'exposition nette au risque s'élevait à 13 million DKK (au 31 décembre 2024 : 8 millions DKK).

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de pertes sur des positions en instruments sensibles aux taux d'intérêt résultant de variations des taux d'intérêt.

Les expositions aux variations de taux d'intérêt sont gérées soit dans le cadre du portefeuille de trading réglementaire, soit dans le cadre du portefeuille bancaire. Les expositions du portefeuille de trading réglementaire résultent de la couverture des flux de trading des clients.

Dans le portefeuille bancaire, les expositions au risque de taux d'intérêt découlent principalement des investissements de liquidité de Saxo Bank A/S dans des obligations détenues jusqu'à l'échéance et évaluées au coût amorti, des instruments de capital émis, ainsi que des dépôts des clients. Ces expositions sont gérées selon le cadre de référence du marché relatif au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire (IRRBB – Interest Rate Risk in the Banking Book). Pour déterminer le capital à risque et l'ajustement relevant du pilier II au titre du risque de taux d'intérêt, Saxo Bank A/S déploie des tests de résistance conformément aux définitions des lignes directrices ICAAP.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que Saxo Bank A/S ne dispose pas de liquidités suffisantes pour s'acquitter de ses obligations de paiement à leur échéance, ou qu'elle ne respecte pas les exigences réglementaires en matière de liquidité, ou encore que le coût du financement augmente à un niveau tel que Saxo Bank A/S ne puisse continuer d'appliquer son modèle économique actuel.

Saxo Bank A/S a une faible appétence au risque de liquidité. La stratégie globale de gestion de ce risque consiste à s'assurer que Saxo Bank A/S dispose en permanence d'une position de liquidité robuste, avec une marge de sécurité par rapport aux exigences minimales définies aussi bien par la réglementation en vigueur qu'en interne.

Au 31 décembre 2025, 72 % des actifs de Saxo Bank A/S (contre 72 % au 31 décembre 2024) étaient composés de dépôts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit, ainsi que de titres d'Etat, d'obligations hypothécaires et d'obligations garanties assorties d'une très bonne notation, assurant ainsi une composition d'actifs très liquide.

Rôles et responsabilités

Les expositions aux risques, les politiques et les procédures de surveillance des risques applicables à Saxo Bank A/S sont les mêmes que celles du Groupe Saxo Bank, telles que décrites dans la note 6 « Gestion des risques » des états financiers consolidés. En outre, Saxo Bank A/S détient une exposition au crédit à l'égard de ses filiales. Des informations à ce sujet sont présentées à la note 4.1 « Parties liées ».

Le Rapport sur les risques pour l'exercice 2025 (non audité) contient des informations complémentaires sur l'approche de la gestion des risques de Saxo Bank A/S. Le Rapport relatif aux risques pour 2025 est disponible à l'adresse www.home.saxo/about-us/icaap-and-risk-reports.

3.2 Risque de crédit - Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés présentant une valeur positive de 11 551 millions DKK (contre 11 524 millions DKK au 31 décembre 2024) sont comptabilisés dans les autres actifs, et les instruments financiers dérivés présentant une valeur négative de 9 293 millions DKK (contre 7 888 millions DKK au 31 décembre 2024) sont comptabilisés dans les autres passifs.

Saxo Bank A/S a conclu des accords-cadres de compensation ou des accords similaires définissant des droits de compensation supplémentaires en cas de défaut de la contrepartie. Ces accords réduisent l'exposition au risque de crédit en cas de défaut, mais ne satisfont pas aux exigences de compensation dans l'état de la situation financière. L'exposition nette au risque de crédit sur les instruments dérivés présentant une valeur de marché positive, en tenant compte de l'effet des accords de compensation et des garanties reçues, s'élevait à 1 027 millions DKK (contre 647 millions DKK au 31 décembre 2024). La majorité de l'exposition nette au risque de crédit concernait des dérivés compensés par une contrepartie centrale qualifiée (QCCP). L'exposition restante concernait des dérivés pour lesquels le droit à compensation en cas de défaut n'a pas été confirmé par un avis juridique formalisé.

Les instruments financiers dérivés présentant une valeur positive et ceux présentant une valeur négative chez Saxo Bank A/S sont identiques à ceux du Groupe, à l'exception de certains actifs financiers dérivés supplémentaires provenant des filiales à hauteur de 12 millions DKK (31 décembre 2024 : 38 millions DKK).

L'analyse des échéances des instruments financiers dérivés assortis de valeurs négatives est présentée dans la note 8.2 des états financiers consolidés – Analyse des échéances des passifs financiers.

Les informations concernant les instruments financiers dérivés sont présentées dans la note 6.1.4 des états financiers consolidés - Risque de crédit – instruments dérivés ainsi que dans la note 8.3 – Compensation des actifs et passifs financiers.

3.3 Risque de crédit - Pertes sur créances attendues

Saxo Bank A/S comptabilise des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. La perte de crédit attendue est estimée sur la base de la différence entre les flux de trésorerie futurs attendus et les flux de trésorerie contractuels. La méthodologie intègre à la fois des informations historiques et prospectives et comporte des estimations subjectives. Le modèle de dépréciation évalue ce qui suit :

- L'évolution du risque de crédit de la contrepartie par rapport au risque de crédit à la date de comptabilisation initiale
- La probabilité de défaut (PD)
- La perte en cas de défaut (LGD)
- L'exposition au moment du défaut (EAD)

Niveau 1 : Pas d'augmentation significative du risque de crédit

Pour les expositions de crédit financier évaluées au coût amorti, une approche progressive est appliquée afin de catégoriser le risque de crédit par rapport à celui observé lors de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers dont le risque de crédit ne s'est pas significativement détérioré depuis la comptabilisation initiale sont classés en niveau 1. Les pertes de crédit attendues pour ces actifs sont fondées sur la probabilité de défaut de la contrepartie sur une période d'un an (probabilité de défaut sur 12 mois).

Niveau 2 : Augmentation significative du risque de crédit

Les actifs financiers pour lesquels une détérioration significative de la qualité du risque de crédit de la contrepartie est constatée depuis la date de comptabilisation initiale sont classés en niveau 2.

Les événements suivants figurent parmi les indicateurs d'une augmentation significative du risque de crédit par rapport au risque initial constaté à la date de comptabilisation. Ils peuvent entraîner un passage du niveau 1 au niveau 2 :

- Un changement significatif dans l'engagement attendu du client ou dans sa capacité à s'acquitter de ses obligations de paiement
- Une augmentation ou une diminution attendue de la probabilité de défaut sur la durée de vie de l'actif d'au moins 0,5 %
- L'emprunteur est en retard de paiement depuis plus de 30 jours

Pour les expositions classées en niveau 2, la perte de crédit attendue est déterminée sur la base de la probabilité de défaut sur la totalité de la durée contractuelle de l'actif (probabilité de défaut sur la durée de vie de l'actif).

Niveau 3 : Détérioration

Le crédit de l'actif financier est réputé s'être détérioré lorsqu'un ou plusieurs événements ayant un impact significatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier se sont produits. Ces événements comprennent notamment ce qui suit :

- L'emprunteur est en retard de paiement depuis plus de 90 jours
- Le client connaît de graves difficultés financières
- Le client enfreint les clauses du contrat avec Saxo Bank A/S
- Les clients présentent un risque de faillite ou sont en situation de faillite avérée

Pour les expositions classées en niveau 3, la perte de crédit attendue est calculée comme la différence entre la valeur comptable avant la prise en compte des pertes attendues et la valeur actualisée des paiements futurs attendus liés à l'actif.

Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont pris en compte pour évaluer le risque de crédit et établir si l'emprunteur est apte à s'acquitter de ses obligations.

Les principes de la détérioration du crédit

Dépôts à vue et créances sur les établissements de crédit et les banques centrales

Les dépôts à vue et les créances sur les établissements de crédit et les banques centrales donnent lieu à une évaluation individuelle des pertes de crédit attendues. Ces créances sont exigibles à vue, à l'exception des réserves obligatoires, et, en conséquence, la perte de crédit attendue est calculée sur la base d'une probabilité de défaut à 12 mois (niveau 1), sauf si la probabilité de défaut a significativement augmenté depuis la comptabilisation initiale.

Prêts garantis par des titres (prêts sur marge)

Les prêts garantis par des titres donnent lieu à une évaluation individuelle des pertes de crédit attendues sur la base des variations de marché de la valeur des investissements du client et/ou des variations des garanties reçues. Une exposition non garantie peut survenir en cas de variations extrêmes des prix de marché. Si la garantie est insuffisante, le client est tenu de fournir une garantie complémentaire. A défaut, Saxo Bank A/S est fondé à clôturer la position, si nécessaire, à engager une procédure de recouvrement. Une exposition non garantie présentant un risque de crédit significatif est classée en phase 3 et entièrement dépréciée.

Obligations au coût amorti

Les obligations détenues au coût amorti donnent lieu à une évaluation individuelle visant à constater les pertes de crédit attendues. Le portefeuille est composé d'obligations bénéficiant de notations investment grade, considérées comme présentant un faible risque de crédit et classées en phase 1.

Prêts non productifs Saxo

Saxo Bank A/S détient un volume limité de prêts non productifs. Ces prêts sont classés en niveau 3

Millions DKK	2025					2024				
3.3.1 Prêts et autres créances évalués au coût amorti et garanties										
	Exposition au risque de crédit	Dépréciation	Exposition avant prise en compte des garanties	Garantie détenue	Exposition restante	Exposition au risque de crédit	Dépréciation	Exposition avant prise en compte des garanties	Garantie détenue	Exposition restante
Prêts garantis par des titres (prêt sur marge)	3 572	-0	3 572	3 572	-	2 802	-0	2 802	2 802	-
Filiales	668	-	668	668	-	393	-	393	389	4
Postes hors bilan										
Garanties émises en faveur des filiales	237	-	237	-	237	311	-	311	-	311
Autres garanties	85	-	85	-	85	39	-	39	-	39
Total	4 562	-0	4 562	4 240	322	3 544	-0	3 544	3 191	354

En plus de l'exposition au risque de crédit figurant dans le tableau ci-dessus, Saxo Bank A/S a accordé des facilités de prêt sur marge qui ne sont pas utilisées. L'utilisation de ces facilités est subordonnée à la fourniture des garanties nécessaires. Lors de leur utilisation, les prêts seront intégralement garantis. Le montant maximal des facilités de prêt sur marge accordées pouvant être utilisées sur la base des garanties fournies par les clients au 31 décembre 2025 était de 2 milliards DKK (31 décembre 2024 : 0,7 milliard DKK). Les facilités de crédit sur marge peuvent être résiliées à vue. Le risque de crédit est considéré comme étant faible.

La valeur des garanties est nette des décotes et plafonnée aux montants d'exposition.

Millions DKK	2025				2024			
3.3.2 Provision pour dépréciation des actifs financiers au coût amorti et des garanties								
	Phase 1 Pertes de crédit prévisibles sur 12 mois	Phase 2 Pertes de crédit prévisibles pendant la durée de vie	Phase 3 Pertes de crédit prévisibles pendant la durée de vie	Total	Phase 1 Pertes de crédit prévisibles sur 12 mois	Phase 2 Pertes de crédit prévisibles pendant la durée de vie	Pertes de crédit prévisibles pendant la durée de vie - niveau 3	Total
Provision pour dépréciation au 1 ^{er} janvier	-11	-	-	-11	-15	-	-7	-22
Dépréciation pour l'exercice	-1	-	-	-1	-	-	-	-
Reprise de dépréciation pour les exercices antérieurs	2	-	-	2	4	-	-	4
Montants passés en perte	-	-	-	-	-	-	7	7
Provision pour dépréciation au 31 décembre	-9	-	-	-9	-11	-	-	-11

3.4 Prêt de titres

Saxo Bank A/S propose des services de prêt de titres à ses clients et à ses filiales.

Les créances relatives au tiers emprunteur des titres et les dettes envers les clients prêteurs de titres à Saxo Bank A/S sont présentées dans le tableau ci-dessous. Ni la créance ni la dette ne sont comptabilisées dans l'état de la situation financière, car les risques et avantages liés aux titres demeurent à la charge ou au profit du client.

Saxo Bank A/S reçoit des obligations en garantie du tiers emprunteur (garantie reçue) et est tenue de fournir, en contrepartie, soit des obligations, soit des espèces aux clients pour les titres qu'ils ont prêtés (garantie donnée ou espèces fournies). Saxo Bank A/S fournit aux clients, soit les mêmes obligations reçues du tiers, soit ses propres obligations en garantie.

Millions DKK	2025	2024
Créances liées aux opérations de prêt de titres	1 738	1 217
Garantie reçue (obligations)	1 922	1 314
Dettes liées aux opérations de prêt de titres (clients, y compris les filiales)	2 638	1 430
Garanties données (obligations et espèces)	3 914	1 796
Garanties données (créances sur des établissements de crédit)	-	399

Les espèces fournies en garantie dans le cadre des opérations de prêt de titres s'élevaient à 560 millions DKK au 31 décembre 2025 (contre 243 millions DKK au 31 décembre 2024) et ont été comptabilisées dans l'état de la situation financière sous les prêts et autres créances évalués au coût amorti.

Si Saxo Bank A/S cède à un tiers des titres reçus en vertu d'un prêt de titres, une obligation de restituer les titres (obligation de rachat de titres) est comptabilisée dans l'état de la situation financière.

4 Autres exigences d'information

4.1 Parties liées

Au 31 décembre 2025, Geely Financials Denmark A/S est la société mère de Saxo Bank A/S et, en détenant 49,98 % du capital social, elle est considérée comme ayant un contrôle de fait sur Saxo Bank A/S.

Geely Financials Denmark A/S établi des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés sont disponibles dès leur publication à l'adresse :

Gorrissen Federspiel
Axeltorv 2
DK-1609 København V

Aucun état financier consolidé n'est établi au niveau supérieur à celui de Geely Financials Denmark A/S.

Au 31 décembre 2025, les actionnaires suivants sont enregistrés comme détenant plus de 5 % du capital social de Saxo Bank A/S :

Geely Financials Denmark A/S	1609 Copenhagen	Danemark
Fournais Holding A/S	2850 Nærum	Danemark
Mandatum Oyj	00120 Helsinki	Finlande

Millions DKK	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
4.1 Parties liées	Conseil d'administration		Direction générale ¹⁾		Parties exerçant une influence déterminante		Filiales		Entreprises associées	
Prêts et autres créances évalués au coût amorti	-	-	-	-	-	-	668	393	-	-
Créances sur les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	474	469	-	-
Dépôts (passifs)	0	0	0	1	-	-	1 326	1 339	-	-
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-	1 672	1 436	-	-
Actifs de trading	-	-	-	-	-	-	841	1 378	63	-
Passifs de trading	-	-	-	-	-	-	998	1 168	318	-
Autres actifs	-	-	-0	-	36	-	131	227	-	-
Passifs liés aux paiements fondés sur des actions ²⁾	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	62	63	-	-
Revenus d'intérêts	-	-	-	-	-	-	203	214	-	-
Charges d'intérêts	-	-	-	-	-	-	-51	-73	-	-
Produits des frais et commissions	0	0	0	0	-	-	7	15	-	-
Charges de frais et commissions	-	-	-	-	-	-	-477	-516	-25	-
Autres services (produits)	-	-	-	-	-	-1	31	32	-	-
Autres services (charges)	-	-	0	0	-	-	-116	-101	-	-
Services d'assistance à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-17	-12	-	-
Contrats de location	-	-	-	-	-	-	-51	-50	-	-
Services d'assistance informatique	-	-	-	-	-	-	257	292	-	-
Dividende reçu des filiale	-	-	-	-	-	-	62	535	-	-
Dividende payé	0	1	139	306	243	539	-	-	-	-
Augmentations et diminutions de capital	-	-	-	-	-	-	-5	-	-	-
Passifs sur le fondement des prêts de titres (hors bilan)	-	-	-	-	-	-	532	197	-	-
Garanties remises dans le cadre du prêt de titres	-	-	-	-	-	-	687	296	-	-
Garanties délivrées	-	-	-	-	-	-	237	311	-	-

¹⁾ Comprend les parties étant à la fois membres de la Direction générale et exerçant une influence significative.

²⁾ Pour les membres du conseil d'administration élus par les salariés, seuls les montants directement liés à leur fonction de membre du conseil d'administration sont inclus.

La rémunération du Conseil d'administration et de la Direction générale est présentée à la note 2.3 des états financiers consolidés : Rémunération de la direction et des preneurs de risques significatifs. Saxo Bank A/S n'a accordé aucun prêt, nantissement ou garantie à un membre du Conseil d'administration ou de la Direction générale de Saxo Bank A/S, ni à des personnes liées à ceux-ci.

Les informations relatives aux filiales figurent à la note 8.6 des états financiers consolidés : Entités du groupe.

Millions DKK		2025			
Pays	Activité	Produit ¹⁾	Bénéfice avant impôt	Impôt	Nombre d'employés en équivalent temps plein
Belgique ²⁾	Ventes et marketing	236	3	-3	27
République tchèque ²⁾	Ventes et marketing	51	5	-1	27
Danemark	Autres activités ⁴⁾	52	40	-11	-
Dubaï ²⁾	Ventes et marketing	48	4	-0	20
France ²⁾	Ventes et marketing	195	3	-12	37
Hong Kong ³⁾	Trading et investissement	6	-10	-	1
Inde	Services d'assistance informatique et services d'assistance professionnelle	380	60	-8	1 026
Italie	Trading et investissement	21	-17	-0	22
Japon	Trading et investissement	61	-5	1	28
Pays-Bas ²⁾	Trading et investissement	1 486	426	-161	179
Singapour	Trading et investissement	680	253	-39	84
Suisse	Trading et investissement	288	3	-1	36
Royaume-Uni	Trading et investissement	392	102	-26	51

¹⁾ Les produits sont définis comme la somme des produits d'intérêts, des produits de commissions et honoraires, et des autres produits.

²⁾ Les activités sont exercées par l'intermédiaire d'une succursale.

³⁾ L'entité est en cours de liquidation.

⁴⁾ Les autres activités comprennent la gestion de biens immobiliers de domiciliation et d'autres services d'assistance.

Le tableau présente des informations par pays dans lesquels Saxo Bank A/S exerce ses activités par l'intermédiaire d'une filiale ou d'une succursale.

La note 8.6 - Entité du groupe - des états financiers consolidés fournit des informations sur les noms des sociétés ainsi que sur les données financières des principales filiales du groupe Saxo Bank.

4.3 Événements postérieurs à la date de clôture

Le 2 mars 2026, Bank J. Safra Sarasin est devenue l'actionnaire majoritaire de Saxo Bank A/S, en acquérant 71,31 % des actions. Aucun événement postérieur à la date de clôture n'a eu d'incidence significative sur l'évaluation du présent rapport annuel pour 2025.

5 Chiffres et ratios clés

	2025	2024	2023 ¹⁾	2022 ¹⁾	2021 ¹⁾
Compte de résultat (en millions de DKK)					
Produits nets d'intérêts, commissions et honoraires	2 779	2 623	2 362	1 961	2 224
Ajustements de prix et de taux de change	1 234	1 090	1 169	1 462	1 286
Frais de personnel et charges administratives	-2 633	-2 405	-2 502	-2 450	-2 481
Charges de dépréciation des actifs financiers, etc.	1	3	7	14	-6
Quote-part du résultat net des filiales, des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	354	370	324	424	367
Bénéfice avant impôt	904	1 236	256	830	922
Bénéfice net	547	1 015	263	714	757
Etat de la situation financière (en millions de DKK)					
Prêts et autres créances évalués au coût amorti	4 240	3 193	3 393	4 501	5 717
Dépôts	75 438	70 434	68 575	68 049	66 062
Obligations de premier rang non préférentielles ²⁾	1 925	1 895	-	-	-
Titres subordonnés de catégorie 2 ²⁾	789	784	752	729	770
Total des capitaux propres	6 253	6 266	6 360	7 109	7 177
Total des actifs	101 689	93 263	88 993	90 148	90 101
Les employés					
Nombre d'employés en équivalent temps plein (moyenne)	1 155	1 086	1 112	1 151	1 193

	2025	2024	2023 ¹⁾	2022 ¹⁾	2021 ¹⁾
Ratios					
Ratio de solvabilité total ³⁾	22,0 %	27,7 %	28,9 %	30,2 %	29,5 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ³⁾	18,3 %	23,7 %	24,9 %	26,1 %	25,4 %
Rendement des capitaux propres avant impôt	14,4 %	19,6 %	3,8 %	11,6 %	12,7 %
Rendement des capitaux propres après impôt	8,7 %	16,1 %	3,9 %	10,0 %	10,4 %
Ratio d'exploitation (produits/coûts)	125,2 %	142,8 %	107,1 %	127,2 %	130,9 %
Risque de taux d'intérêt / fonds propres de catégorie 1 ³⁾	4,4 %	4,1 %	1,9 %	6,6 %	4,2 %
Risque de change / fonds propres de catégorie 1 ³⁾	7,4 %	5,8 %	2,8 %	4,6 %	4,0 %
Valeur en risque du risque de change / fonds propres de catégorie 1 ³⁾	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Prêts et autres créances, augmentés des pertes de valeur / dépôts	5,6 %	4,5 %	5,0 %	6,6 %	8,6 %
Prêts et autres créances en proportion des capitaux propres	0,68	0,51	0,53	0,63	0,80
Croissance des prêts et autres créances	32,8 %	-5,9 %	-24,6 %	-21,3 %	12,0 %
Ratio de couverture des besoins de liquidité ³⁾	248,7 %	292,0 %	323,7 %	183,4 %	194,0 %
Somme des grands risques / capital CET1 ³⁾	62,4 %	16,2 %	36,4 %	20,8 %	27,3 %
Ratio des pertes et provisions	0,0 %	-0,1 %	-0,2 %	-0,3 %	0,1 %
Rendement des actifs	0,5 %	1,1 %	0,3 %	0,8 %	0,8 %

¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été retraités en conséquence de la fusion en 2024 entre Saxo Bank A/S et BinckBank N.V., à l'exception des indicateurs clés et ratios également utilisés dans les rapports réglementaires.

²⁾ Présentés dans l'état de la situation financière comme dette subordonnée.

³⁾ Indicateurs clés et ratios utilisés dans les rapports réglementaires.

Voir la note 9.2 – Définitions des indicateurs clés et des ratios dans les états financiers consolidés.

6 Base d'établissement

Méthodes comptables

Les états financiers de Saxo Bank A/S ont été établis conformément à la Loi danoise sur les sociétés financières et à l'Arrêté sur les états financiers des établissements de crédit, des sociétés d'investissement, etc.

Les politiques comptables de Saxo Bank A/S sont les mêmes que celles du groupe Saxo Bank, voir note 10.2 « Méthodes comptables » dans les états financiers consolidés, à l'exception des éléments ci-dessous.

Certains changements mineurs ont été apportés aux chiffres comparatifs de 2024 en conséquence de reclassements.

Résultat d'exploitation

Les produits d'exploitation ne sont pas ventilés par marché géographique. Les conditions de marché sous-jacentes ne varient pas significativement, la majorité des produits et services étant proposés via des plateformes de trading en ligne.

Investissements dans les filiales

Les participations dans les filiales sont évaluées selon la méthode de mise en équivalence, ce qui signifie que les investissements sont comptabilisés à hauteur de la participation de la société mère dans la valeur nette des actifs des filiales à la date de clôture. Le résultat des participations dans les filiales correspond à la participation de Saxo Bank A/S dans le résultat net après impôt. La réévaluation nette est comptabilisée en capitaux propres et présentée dans la réserve de mise en équivalence.

Réserve de mise en équivalence

La réserve de mise en équivalence comprend les ajustements de valeur des participations dans les filiales selon la méthode de mise en équivalence. Les réserves sont diminuées des dividendes distribués à Saxo Bank A/S, ainsi que des autres mouvements dans les capitaux propres des participations, ou en cas de réalisation totale ou partielle des participations.

Contrats de location

Le contrat de location interentreprises de Saxo Bank A/S relatif aux locaux de bureaux est comptabilisé en tant que contrat de location-vente.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés présentant une juste valeur positive sont comptabilisés dans les autres actifs, tandis que ceux présentant une juste valeur négative sont comptabilisés dans les autres passifs.

Instruments financiers évalués au coût amorti

La juste valeur des obligations évaluées au coût amorti est divulguée dans la note 2.3 « Obligations évaluées au coût amorti », et la juste valeur des dettes subordonnées est divulguée dans la note 2.10 « Dettes subordonnées ». Pour les autres actifs et passifs financiers au coût amorti pour lesquels la divulgation de la juste valeur est requise, la valeur comptable est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur. En conséquence, la juste valeur n'est pas divulguée.

Évaluation de la juste valeur

Des informations supplémentaires concernant l'évaluation à la juste valeur sont fournies en note 4.2 « Classification et évaluation des instruments financiers » dans les états financiers consolidés.

Le format des états financiers n'est pas identique à celui des états financiers consolidés établis conformément aux normes IFRS.

Rapport du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de Saxo Bank A/S

Rapport sur les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère

Opinion

Nous avons audité les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère de Saxo Bank A/S pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, comprenant le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de la situation financière, l'état des variations des capitaux propres, l'état du capital et les annexes, y compris les informations importantes sur les méthodes comptables, pour le Groupe ainsi que pour la société mère, ainsi que le tableau des flux de trésorerie consolidé. Les états financiers consolidés sont établis dans le respect des normes comptables IFRS adoptées par l'Union européenne et aux exigences de divulgation supplémentaires applicables aux sociétés financières au Danemark, et les états financiers de la société mère sont établis conformément à la Loi danoise sur les sociétés financières.

A notre avis, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables IFRS adoptées par l'Union européenne et aux exigences de divulgation supplémentaires applicables aux sociétés financières au Danemark.

En outre, selon notre opinion, les états financiers de la société mère donnent une image fidèle de la situation financière de la société mère au 31 décembre 2025 ainsi que de sa performance financière pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, conformément à la Loi danoise sur les entreprises financières.

Notre opinion est compatible avec les observations formulées dans notre rapport d'audit à l'intention du Comité d'audit et du Conseil d'administration.

Base de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA) et aux exigences complémentaires applicables au Danemark. Nos responsabilités en vertu de ces normes et exigences sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes concernant l'audit des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère » du présent rapport du commissaire aux comptes. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables de l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code IESBA) ainsi qu'aux exigences déontologiques supplémentaires applicables au Danemark. En outre, nous nous sommes acquittés de nos autres obligations déontologiques conformément à ces exigences et au Code IESBA. Nous considérons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. A notre connaissance, nous n'avons fourni aucun service non autorisé tel que visé à l'article 5, paragraphe 1, du Règlement (UE) n° 537/2014.

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de Saxo Bank A/S pour la première fois le 10 mai 2019 pour l'exercice 2019. Depuis, notre mandat a été renouvelé chaque année par décision de l'assemblée générale pour une période d'audit continue de 7 ans, incluant l'exercice 2025.

Éléments clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont revêtu la plus grande importance dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère pour l'exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère pris dans leur ensemble, et dans la formulation de notre opinion à leur sujet. Nous ne rendons pas d'opinion distincte sur ces points.

Questions clés de l'audit	Traitement de la question dans le cadre de notre audit : systèmes informatiques et procédures opérationnelles sous-jacents à la comptabilisation des revenus
Le modèle commercial du groupe est fortement automatisé au moyen d'une plateforme de trading informatique développée en interne. Compte tenu de la grande quantité d'opérations de la banque, la plupart des transactions sont exécutées, contrôlées et enregistrées automatiquement au quotidien Compte tenu du volume élevé des opérations, nous avons établi qu'il s'agissait d'un point important pour notre audit. De plus, étant donné que les traitements automatisés des opérations de revenus sont très majoritaires, il nous a semblé pertinent d'identifier, d'analyser et de tester les opérations manuelles, car elles constituent autant d'écarts par rapport à la norme.	Notre examen englobe les éléments suivants • Comprendre les processus informatiques et opérationnels essentiels relatifs à la comptabilisation des revenus. • Tester les contrôles généraux informatiques pertinents soutenant les applications et bases de données liées à la comptabilisation des revenus, notamment : – Gestion des accès logiques – Gestion du changement – Opérations informatiques • Test des contrôles internes pertinents des processus opérationnels relatifs à la comptabilisation des revenus, notamment : – Gestion des comptes en espèces des clients – Rapprochements des clients concernant les éléments de trading – Tarification des opérations de change – Exécution des ordres – Traitement des commissions – Traitement des intérêts – Mise en place des clients (utilisation des données de référence pour une génération correcte des revenus) • Test du calcul automatisé des flux de revenus basé sur les données de référence clients et la configuration. • Identification, analyse et test par échantillonnage des opérations manuelles

Déclaration relative au rapport de gestion

La direction est responsable d'établir le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère ne couvre pas le rapport de gestion, et dans le cadre de notre audit, nous n'exprimons aucune forme de conclusion fournissant une assurance à son sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère, notre responsabilité consiste à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à établir s'il présente des incohérences significatives avec les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère ou avec les connaissances que nous avons acquises lors de l'audit, ou s'il comporte autrement des inexactitudes significatives.

Par ailleurs, nous avons vérifié si le rapport de gestion comprend les informations requises par la Loi danoise sur les sociétés financières. Cette vérification n'englobe pas les exigences légales relatives à la déclaration de durabilité, qui fait l'objet d'un rapport d'assurance limitée distinct du commissaire aux comptes.

Sur la base des travaux que nous avons effectués, nous estimons que le rapport de gestion est compatible avec les états financiers consolidés et aux états financiers de la société mère, et qu'il a été établi dans le respect des exigences de la Loi danoise sur les sociétés financières, à l'exception des exigences légales relatives à la déclaration de durabilité, qui fait l'objet d'un rapport d'assurance limitée distinct, cf. ci-dessus. Nous n'avons identifié aucune inexactitude significative dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction concernant les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère

La direction est responsable d'établir des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) adoptées par l'Union européenne et aux exigences danoises supplémentaires en matière de divulgation applicables aux sociétés financières, ainsi que d'établir des états financiers de la société mère donnant une image fidèle conformément à la Loi danoise sur les sociétés financières, et de mettre en place un contrôle interne que la direction juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés et d'états financiers de la société mère exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Groupe et de la société mère à poursuivre leur activité selon le principe de la continuité d'exploitation, de communiquer, le cas échéant, les éléments liés à cette continuité, et d'utiliser la base comptable de continuité d'exploitation lors de l'établissement des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère, sauf si la direction prévoit de liquider le Groupe ou la société mère, ou de cesser ses activités, ou n'a pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

Responsabilités du commissaire aux comptes concernant l'audit des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne constitue pas une garantie qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark permettra systématiquement d'identifier une inexactitude significative lorsqu'elle existe. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, prises séparément ou dans leur ensemble, elles pourraient raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs fondées sur ces états financiers consolidés et ces états financiers de la société mère.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark, nous faisons preuve de discernement professionnel et maintenons une attitude de scepticisme professionnel dans le cadre de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques d'inexactitudes significatives dans les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère, qu'ils résultent de fraudes ou d'erreurs, nous concevons et exécutons des procédures d'audit répondant à ces risques, et nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une inexactitude significative procédant d'une fraude est plus élevé que celui de non-détection d'une inexactitude significative résultant d'une erreur, car la fraude peut s'accompagner de collusion, d'établissement de faux, d'omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou de soustraction au contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées compte tenu des circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe et de la Société mère.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées et la vraisemblance des estimations comptables ainsi que des déclarations de la direction concernant ces dernières.
- Nous apportons une conclusion sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction de la continuité d'exploitation comme base comptable dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère et, sur la base des éléments probants obtenus, nous constatons s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Groupe et de la Société mère à poursuivre leur activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y afférentes figurant dans les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des événements ou conditions futurs peuvent amener le Groupe et l'Entité à ne plus poursuivre leur activité sur le fondement du principe de continuité d'exploitation.
- Nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère, y compris les informations fournies en annexes sous forme de notes, et nous déterminons si ces états financiers reflètent les transactions et événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle.
- Nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou unités opérationnelles au sein du groupe, en vue de formuler une opinion sur les états financiers consolidés et les états financiers de la société mère. Nous sommes responsables de l'orientation, de la supervision et de la revue des travaux d'audit réalisés dans le cadre de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables au titre de notre opinion d'audit.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance au sujet, entre autres, de l'étendue et du calendrier prévus de l'audit ainsi que des conclusions significatives formulées dans le cadre de l'audit, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous identifions au cours de notre mission d'audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration attestant que nous avons respecté les exigences déontologiques pertinentes en matière d'indépendance, et nous leur communiquons toutes relations ou autres éléments susceptibles d'affecter raisonnablement notre indépendance, ainsi que, le cas échéant, les mesures de sauvegarde mises en place et les actions prises pour remédier aux menaces.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous identifions celles qui ont été les plus significatives dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et des états financiers de la société mère pour l'exercice en cours, et qui constituent donc les éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation interdit leur divulgation publique.

Copenhague, le 14 avril 2026 Deloitte
Statsautoriseret Revisionspartnerselskab Business
N° d'immatriculation 33 96 35 56

Anders Oldau Gjelstrup
Expert-comptable agréé de l'Etat, numéro MNE 10777

Jakob Lindberg
Expert-comptable agréé de l'Etat, numéro MNE 40824

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public sur le site de la société : <https://www.home.saxo/fr-fr/about-us/investor-relations>.